

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-sixième session

Rome, 12-13 décembre 2005

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA QUARANTE ET UNIÈME SESSION DU COMITÉ DE L'ÉVALUATION

1. La quarante et unième session du Comité de l'évaluation s'est tenue le 7 octobre 2005 et a examiné trois points de l'ordre du jour: a) évaluation du programme de pays (EPP) pour le Mexique; b) programme de travail et budget du Bureau de l'évaluation (OE) pour 2006; et c) autres questions. Tous les membres du Comité, à l'exception du Cameroun, de l'Inde et de l'Irlande, ont participé à la session. Divers fonctionnaires du FIDA ont également assisté à la réunion, dont le Président adjoint chargé du Département gestion des programmes, le Directeur d'OE et le Directeur de la Division Amérique latine et Caraïbes.

2. **EPP pour le Mexique.** OE a présenté un exposé général de l'évaluation, dont il a résumé les principales conclusions et recommandations. Il a été noté que l'accord conclusif de l'EPP serait élaboré après la table ronde nationale, qui devait se tenir à Mexico à la fin d'octobre 2005. Le Comité a félicité OE de cette évaluation, dont il a approuvé les principales conclusions et recommandations.

3. Il a noté que l'EPP contenait des conclusions qui apparaissaient dans la plupart des évaluations récemment réalisées par OE, comme par exemple la pertinence globalement élevée du programme du FIDA dans le pays, l'impact limité qu'il avait sur la pauvreté, l'ampleur limitée de la concertation, les faibles perspectives de durabilité des résultats et la nécessité d'une présence plus soutenue du FIDA dans le pays.

4. Les membres ont commenté les résultats globaux de l'évaluation, soulignant qu'il faudrait, dans les futures EPP, analyser et expliquer de façon plus détaillée les notes accordées aux différents critères (pertinence, production d'effets, efficacité et impact), et notamment présenter plus clairement les aspects relatifs à l'efficacité du programme.

5. Le Comité a également demandé que la version finale du rapport de l'EPP expose plus en détail les problèmes liés à la commercialisation et à la performance des services de finance rurale.
6. Étant donné les moyens financiers limités dont dispose le FIDA pour son programme de pays, le Comité a demandé des éclaircissements sur le rôle joué par le Fonds au Mexique. Il a souligné la nécessité de définir, aux fins de la future coopération entre le Mexique et le FIDA, des objectifs réalistes et des stratégies de partenariat qui tiennent compte des priorités du gouvernement et de l'avantage comparatif du Fonds. Sur ce point, OE a souligné qu'il ressortait de l'évaluation que le Fonds possédait plusieurs avantages comparatifs non financiers spécifiques qui pourraient faciliter l'action menée par le gouvernement pour réduire la pauvreté rurale. Le FIDA, par exemple, axe son assistance sur des domaines dans lesquels d'autres institutions n'interviennent pas; il peut donc favoriser le croisement d'expériences en mettant à disposition, s'agissant de réduction de la pauvreté rurale, des enseignements tirés de l'expérience acquise dans d'autres pays.
7. S'agissant du ciblage, le Comité a souligné que si le FIDA envisageait avec raison de continuer à renforcer, à l'avenir, l'accent placé sur les peuples autochtones, il devait aussi aider d'autres pauvres vivant dans certaines zones de projet/programme.
8. Les membres ont souligné l'importance de la concertation, surtout dans un grand pays tel que le Mexique. À cet égard, le Comité a estimé que le FIDA devrait, notamment, utiliser le développement agricole et rural comme moyen de réduire la pauvreté rurale. Il a estimé que des efforts spécifiques devraient être faits pour promouvoir, dans les futures concertations, la participation d'organisations non gouvernementales et d'institutions à assise communautaire.
9. OE a indiqué que le rapport final de l'EPP comprendrait, s'agissant de l'efficacité des opérations menées par le FIDA au Mexique, davantage d'informations qui s'appuieraient sur les données récemment reçues de la Division Amérique latine et Caraïbes. Bien qu'OE utilisât, pour l'EPP, des critères internationalement reconnus, il a été noté qu'il faudrait analyser et expliquer plus en détail les notes de performance attribuées aux différents critères.
10. En ce qui concerne le rôle joué par le FIDA et le futur cadre de coopération entre le Mexique et le Fonds, OE a renvoyé à la recommandation contenue dans l'EPP selon laquelle le FIDA et le gouvernement devraient déterminer conjointement la valeur ajoutée que le Fonds pourrait apporter dans le contexte mexicain. En outre, il était tout aussi essentiel de spécifier le plus rapidement possible les principaux interlocuteurs du Mexique et du FIDA ainsi que leurs rôles et fonctions respectifs. Pour ce qui est du ciblage, il a été convenu que le Fonds devait adopter une stratégie globale qui ne favoriserait pas l'exclusion des communautés pauvres non autochtones, en particulier celles qui ne bénéficiaient pas d'autres programmes nationaux de développement présents dans les mêmes zones que les projets/programmes financés par le FIDA.
11. Le Département gestion des programmes (PMD) a souligné que le FIDA avait, malgré le montant relativement limité de son apport, un important rôle à jouer dans de grands pays tels que le Mexique. Dans le cadre du nouvel exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays (COSOP), ce qu'il fallait principalement, c'était utiliser le contexte politique, administratif, institutionnel et socioéconomique actuel du Mexique. Dans cet esprit, PMD a assuré le Comité que l'EPP formerait la base des discussions que la Division Amérique latine et Caraïbes aurait prochainement avec les partenaires mexicains pour élaborer le prochain COSOP. PMD a également souligné l'utilité de prendre en compte, dans les activités de concertation menées par le FIDA, les priorités et besoins des bénéficiaires. Enfin, il a indiqué qu'on veillerait davantage, lors de l'élaboration du prochain COSOP, à déterminer le niveau de ressources administratives requises pour atteindre les objectifs de la future stratégie.

12. **Programme de travail et budget du Bureau de l'évaluation pour 2006.** Le Comité a examiné le document relatif au programme de travail et budget du Bureau de l'évaluation pour 2006, et a globalement approuvé les priorités, les activités et les calendriers d'évaluation ainsi que l'estimation des besoins d'OE en ressources humaines et financières pour 2006. Il a recommandé au Conseil d'administration d'approuver les priorités et le programme de travail d'OE et de soumettre pour approbation au Conseil des gouverneurs, en 2006, la proposition de budget correspondant.

13. Entre autres points, le Comité a estimé qu'OE devrait, selon le besoin, entreprendre l'évaluation de certains processus de travail et de gestion qui sont au centre du modèle opérationnel du FIDA. Tout en notant l'intérêt du Comité pour cette question, OE a souligné que certaines des évaluations entreprises par le passé au niveau de l'institution, comme celle du programme pilote de supervision directe, et d'autres prévues, comme celle du programme pilote relatif à la présence du FIDA sur le terrain, avaient déjà porté et porteraient sur les principaux processus de travail et de gestion.

14. Le Comité a réaffirmé la nécessité pour OE de veiller à ce que ses ressources, notamment humaines, soient suffisantes pour répondre aux besoins généraux de son programme de travail annuel. À cet égard, OE a indiqué au Comité qu'il avait entrepris, s'agissant de sa charge de travail, une évaluation approfondie qui serait achevée en 2006 et qui formerait la base du programme de travail et budget d'OE pour 2007. Cette évaluation présenterait, notamment, un aperçu des besoins globaux en ressources humaines pour les prochaines années.

15. **Autres questions.** OE a fait une présentation sur le programme proposé pour la prochaine visite de terrain que le Comité devait effectuer au Mexique en octobre 2005 aux fins de l'EPP. Le Comité a approuvé le programme proposé, soulignant en particulier la nécessité, pour tous ses membres, de pouvoir se consulter et d'échanger des vues lors de la visite qu'il était prévu d'effectuer sur le site du projet financé par le FIDA dans le Yucatan.

16. Le Conseil d'administration est invité à prendre note des questions clés et à approuver les recommandations du Comité figurant dans le présent rapport.